

Modalités opération « un plein de carburant remboursé »

L'Offre « un plein de carburant remboursé » (Ci-après « l'Offre ») est organisée par La société Bridgestone Europe NV/SA succursale France - 23 rue du Saule Trapu, 91300 Massy, France - R.C.S. Evry – 842 476 277 (Ci-après « L'Organisateur »), du **18/03/2019 au 13/04/2019** inclus.

Elle consiste en un **remboursement différé sous forme de virement bancaire de tout ou partie d'un plein de carburant** réalisé au plus tard un mois après la période de la promotion (soit avant le 11/05/2019)), pour l'achat simultané (sur une seule facture) en France de deux (2) pneus ou quatre (4) pneus Bridgestone Tourisme ou 4x4/SUV, Eté, Hiver, ou Toutes Saisons, 15 pouces et plus (ci-après les « Pneumatiques »), entre le 18/03/2019 et le 13/04/2019 dans les points de vente participants à l'opération. Les pneus pour véhicules utilitaires sont exclus de l'offre.

Cette Offre est réservée aux particuliers majeurs résidant en France métropolitaine (Corse comprise) (ci-après désigné : « le Client ») et aux professionnels (hors loueurs) immatriculés en France métropolitaine (Corse comprise) et valable uniquement chez les revendeurs de pneus et clients de Bridgestone Europe NV/SA succursale France, en France métropolitaine (Corse Comprise). **Le montant du remboursement du plein de carburant est plafonné selon la grille ci-après :**

	2 pneus	4 pneus
15"-16"	30 €	60 €
17" et plus	60 €	120 €

Pour recevoir le remboursement correspondant à son achat, le Client devra :

- Acheter simultanément** (achat et pose inclus au sein d'un même point de vente, sauf pour les achats sur internet) entre le 18/03/2019 et le 13/04/2019 inclus, 2 (deux) ou 4 (quatre) Pneumatiques Bridgestone 15 pouces ou plus.
- Se rendre, avant le 11/05/2019 (minuit), sur le site internet :** www.promo-bridgestone.fr pour procéder à son inscription en ligne en fournissant l'ensemble des informations demandées (civilité, nom, prénom, adresse, téléphone, email, date de naissance).
- Télécharger** la photo ou le scan de la **facture d'achat** originale des pneumatiques mentionnant la date d'achat, le N° d'immatriculation du véhicule sur lequel les pneumatiques ont été montés, le libellé des pneus achetés, le nombre de pneumatiques achetés (2 ou 4), le montage et l'équilibrage, ainsi que la raison sociale du point de vente.*
- Télécharger** la photo ou le scan de la **carte grise** du véhicule sur lequel les pneus ont été montés faisant apparaître le N° d'immatriculation.
- Télécharger** la facture ou le **ticket de caisse du plein de carburant** devant faire l'objet du remboursement. Seul un ticket de caisse pourra être pris en compte pour le remboursement. Le montant de remboursement sera plafonné selon la grille ci-dessus. La date du/des ticket(s) de caisse devra être comprise entre le 18/03/2019 et le 11/05/2019 inclus.

*Dans le cas d'un achat sur internet, deux factures pourront être téléchargées (facture d'achat et facture de montage).

Si sa demande est conforme, le consommateur recevra son remboursement par virement bancaire dans un délai de 6 à 8 semaines maximum.

Toute participation incomplète, erronée, illisible, non enregistrée sur le site internet www.promo-bridgestone.fr ou demandée après le 11/05/2019 ne sera pas prise en compte. Seules les participations en ligne seront prises en compte. L'Organisateur se réserve le droit de refuser toute demande, par courrier ou s'il apparaîtrait des fraudes, falsifications de la facture d'achat et pose des Pneumatiques ou des dysfonctionnements intervenus dans le cadre de la participation. Le cas échéant, l'Organisateur, ou toute personne habilitée par lui à cet effet, se réserve le droit d'exiger l'original de la facture et la carte grise du véhicule sur laquelle ont été montés les Pneumatiques. Si la fraude est avérée, l'Organisateur sera en outre en droit de refuser la demande de remboursement du Client. Enfin, il est précisé que l'Organisateur ne saurait être tenu responsable du mauvais fonctionnement du réseau internet, ou de tout dommage, matériel ou immatériel causé aux internautes, à leurs équipements informatiques, téléphoniques et aux données qui y sont stockées, dans le cadre de leur participation à l'Offre.

Dans le cas d'un particulier, cette offre est limitée à 1 demande par carte grise et 2 demandes par foyer (même nom et/ou adresse dans la limite de 4 pneus par demande). Pour que la demande soit conforme, la carte grise et la facture doivent être au même nom.

Dans le cas d'un professionnel (hors loueurs), cette offre est limitée à 1 demande par carte grise et 10 demandes par raison sociale (même numéro de Siret). Pour que la demande soit conforme, la carte grise et la facture doivent être édités à la même raison sociale.

Cette offre est non cumulable avec d'autres opérations en cours concernant les pneumatiques Bridgestone. Toute demande illisible, incomplète, erronée, manifestement frauduleuse, envoyée en dehors du délai ou ne respectant pas les modalités énoncées ci-dessus sera considérée comme non conforme et ne pourra donner lieu à remboursement. Le consommateur recevra un e-mail indiquant les raisons de sa non-conformité.

Chaque Client, qui participe à l'Offre est réputé avoir pris connaissance et avoir accepté les modalités complètes de l'Offre consultable sur le site www.promo-bridgestone.fr ou en écrivant à service.consommateur@take-off.fr en précisant le numéro de l'offre (**1767**) en objet. Les frais de participation ne seront pas remboursés par l'Organisateur. Toute réclamation devra être portée à la connaissance de Take Off avant le 30/06/2019 à minuit heure de Paris. L'opération promotionnelle sera définitivement clôturée après cette date. Les données collectées sont obligatoires pour participer à l'opération. Si toutefois, vous exercez votre droit de suppression avant la fin de l'opération, vous renoncez par conséquent à participer à l'opération. Les documents que vous adressez pour participer à l'offre ne pourront pas vous être restitués. Ces informations sont uniquement réservées à l'usage de Bridgestone Europe NV/SA succursale France et pourront être utilisées à des fins statistiques, pour vous informer de l'actualité de notre marque ainsi que pour vous proposer de participer à des jeux concours pendant un délai de deux ans à compter du 30/06/2019. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 sur l'informatique et les libertés, et au Règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD) en vigueur au 25 mai 2018, vous disposez, d'un droit d'accès, d'interrogation, de rectification, de suppression et de limitation du traitement des informations qui vous concernent, d'un droit d'opposition à la prospection ou pour motif légitime, d'un droit à la portabilité des données, d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL et d'un droit de définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre décès en vous adressant à l'adresse suivante : service.consommateur@take-off.fr